Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 14 JANVIER 2005

L'an deux mil cinq, le quatorze janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

Présents : MM. MONDON René - LESQUELIN Jean Hugues - ABELARD Georges - Mme BAILLIF Line Rose - DENNEMONT Jean Daniel - ESCHYLE Gilles – BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline née BRABANT - Mme SERMANDE Philomène née BANOR - Mme MEZINO Sylvaine Née RIVIERE – Mme MARA Simone née GADO - AARON Jean Marc - M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys née POTTER – TOUPIN Jean René — Mme LAMOLY Viviane née CRAMPE – Mlle CADAS Virginie - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle née GRONDIN – FRINGUE Mickaël - Mme CADERBY Armande née PERSEE - FERRERE Eric - RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex - Mme GRONDIN Céline – RIVIERE Lucien – Mme GATELLE Benoite - DENNEMONT Nicolas.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 6 janvier 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 24.

Le Maire,

& &
&

AFFAIRE N° 5 / D.G.E. – Programmation 2005
Principe des opérations
- Approbation des plans de financement

Le conseil municipal est invité à approuver la réalisation des opérations ci-dessous visées et le cas échéant, à arrêter les plans de financements prévisionnels correspondants :

1) Création d'un accès et d'un parking à l'arrière de la salle Georges Brassens

L'opération devrait permettre un accès direct aux loges de la salle Georges Brassens ainsi que la création de quelques places de parking.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Coût TTC		42 363.83 €

Financement :

. Etat – DGE 2005	60 %	23 427.00 €
. Commune	40 %	15 618.00 €
TVA à charge communale		3 318.83 €

2) Création d'une voie bétonnée sur le terrain situé à l'arrière des services techniques

L'opération a pour objet de continuer la voie bétonnée à l'arrière des services techniques et de la prolonger jusqu'à la Rue Edouard Sartre.

Coût TTC		13 806.63 €

Financement :

. Etat – DGE	60 %	7 635.00 €
. Commune	40 %	5 090.00 €
TVA à charge communale		1 081.63 €

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la réalisation des opérations **« Création d'un accès et d'un parking à l'arrière de la salle Georges Brassens »** et **« Création d'une voie bétonnée sur le terrain situé à l'arrière des services techniques »**

- arrête les plans de financements prévisionnels correspondants tels que ci-dessus visés

- autorise le Maire à solliciter la prise des arrêtés de subvention correspondants dans les meilleurs délais.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS